



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 54 – 18 mars 2022

Faits saillants

- Reprise par la Suisse des nouvelles sanctions de l'UE à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie
- Abaissement des prévisions de croissance de la Suisse en 2022 à 2,8% contre 3% auparavant.
- Vers un mécanisme public de garanties des liquidités des banques systémiques.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 18/03	Var. vs 11/03
EUR/CHF	1,0333	+1,10%
USD/CHF	0,9345	+0,29%
SMI	12 023.81	+3,63%
Taux 10a	0,370	+4pb

Conflit en Ukraine

Sanctions : La Suisse a repris intégralement les sanctions adoptées par l'Union européenne à l'encontre de la Biélorussie les 2 et 9 mars. Les exportations de biens à double usage, de biens militaires, technologiques, de machines et de biens pouvant être utilisés dans le milieu de la défense et de la sécurité sont désormais prohibées. Les interdictions d'importer ont été élargies aux produits en bois, caoutchouc, ciment et aux produits sidérurgiques. Dans le domaine financier, il est interdit de fournir une aide financière publique pour commercer ou investir dans ce pays, les transactions avec la Banque centrale du Bélarus sont interdites, des mesures similaires concernant également les prêts, les titres, l'acceptation de dépôts et l'exclusion des banques figurant sur la liste de l'ordonnance du système de paiement SWIFT.

Le Conseil fédéral a également annoncé reprendre les nouvelles sanctions individuelles et sectorielles adoptées par l'UE contre la Russie le 15 mars. Sur le plan individuel, 197 nouvelles personnes physiques et 9 nouvelles organisations ont été ajoutées à la liste de sanctions de la Suisse – celle-ci étant désormais identique à la liste publiée par le Conseil de l'UE. Sur le plan sectoriel, la Suisse a notamment annoncé la reprise de l'interdiction d'exportation de produits de luxe. L'administration fédérale se laisse le temps d'analyser la suspension de l'application de la clause de la nation la plus favorisée de l'OMC aux échanges commerciaux avec la Russie.

Aide humanitaire : Le Conseil fédéral a décidé de verser 80 M CHF supplémentaires pour l'aide humanitaire en Ukraine et dans la région. Pour rappel, la Suisse avait déjà fourni à l'Ukraine, la Pologne ainsi qu'à la Moldavie 500 tonnes de matériel de secours, une intervention d'experts du corps suisse d'aide humanitaire et un soutien financier à des organisations humanitaires pour un montant total de 8 M CHF. Le Président de la Confédération Ignazio Cassis se rendra les 21 et 22 mars en Pologne et en Moldavie pour évoquer l'aide humanitaire et l'accueil des réfugiés. A ce stade, la Suisse a accueilli près de 8 000 personnes en provenance d'Ukraine, et le Secrétariat d'Etat aux migrations s'attend à accueillir jusqu'à 60 000 personnes.

Effets des sanctions : L'agence crédit-export suisse, la SERV, a repris la nouvelle classification risque-pays de l'OCDE pour la Russie et la Biélorussie, désormais classées dans la catégorie risque-pays maximale (7), alors qu'elles étaient jusqu'ici classées 6 pour la Biélorussie et 4 pour la Russie. Par ailleurs, les entreprises suisses continuent à se désengager de Russie. C'est le cas de Credit Suisse qui pourrait se retirer du marché ou du constructeur ferroviaire Stadler, sur le point de délocaliser une grande partie de sa production hors de Biélorussie. Plusieurs grands groupes ont néanmoins annoncé le maintien de leurs activités, à ce stade, à l'instar de Roche et de Nestlé, arguant de leur présence sur des secteurs non stratégiques.

Actifs russes en Suisse : Selon l'Association suisse des banquiers SwissBanking, les avoirs russes en Suisse représenteraient entre 150 et 200 Mds CHF. Les banques suisses sont tenues d'annoncer au Secrétariat d'Etat à l'économie le montant des avoirs russes gelés sur les comptes en Suisse d'ici l'été 2022.

Covid-19

Situation sanitaire : La moyenne des contaminations sur sept jours a augmenté de près de 21 % par rapport à la semaine précédente, mais les nombres d'hospitalisations et de décès restent stables. La campagne de vaccination a fortement ralenti depuis début février : à ce jour, 70,1 % de la population a reçu au moins une dose de vaccin, 69,1 % a reçu deux doses et 41,9 % de la population a reçu une dose de booster.

Recherche : Dans le cadre du Programme national de recherche "Covid-19" du Fonds national suisse (FNS), des scientifiques suisses et allemands ont développé deux nouveaux vaccins contre le Covid-19, actuellement en phase d'études cliniques pour obtenir l'autorisation de mise sur le marché. Ces candidats vaccins, administrés sous forme de spray nasal, seraient actifs sur les nouveaux variants et contiendraient toutes les protéines virales.

Economie

Croissance : Le Secrétariat d'Etat à l'Economie a revu à la baisse la projection de croissance du PIB en 2022 à 2,8% en 2022 contre une prévision de 3 % faite en décembre 2021. Cette révision intègre les conséquences indirectes du conflit liées au ralentissement des économies des principaux pays partenaires et aux pressions à la hausse de l'inflation importée liée à l'envolée des prix des denrées alimentaires, des métaux et de l'énergie.

Commerce extérieur : En février 2022, les exportations désaisonnalisées ont crû de 15,4% en rythme mensuel alors que les importations reculaient de 2,9 %. Cet essor des exportations est notamment lié au dynamisme des ventes de produits chimiques et pharmaceutiques. L'excédent commercial sur le mois a, pour la première fois, franchi la barre des 5 Mds CHF.

Inflation : En dépit de la hausse des prix de l'énergie et les pressions induites sur les coûts de production des entreprises et le pouvoir d'achat des ménages, le Conseil fédéral n'envisage pas, à ce stade, de plan spécifique en particulier pour lutter contre la hausse du prix des carburants. Une initiative parlementaire a néanmoins été déposée par le Centre pour réduire la taxe sur les huiles minérales en cas de situations extraordinaires. En outre, les Verts proposent (i) la mise en place de dimanches sans voiture, (ii) l'abaissement de la vitesse maximale sur l'autoroute à 80 ou 100 km/h, et (iii) la réduction de l'éclairage des routes nationales.

Création d'entreprises : D'après l'Office fédéral de la statistique, plus de 42 000 entreprises ont été créées en Suisse en 2019, dont 4 800 entreprises « à forte croissance », un nombre record (+8% par rapport à 2018).

Secteur financier

Banques : Le Conseil fédéral entend établir un mécanisme public de garantie des liquidités pour renforcer la stabilité du secteur financier. Cet instrument permettrait à la Confédération et à la Banque nationale suisse (BNS) de consolider les liquidités des banques systémiques engagées dans une procédure d'assainissement. Cette aide serait fournie aux banques systémiques sous forme de prêts garantis par la Confédération. Le Département fédéral des finances est chargé d'élaborer un projet de loi d'ici l'été 2023.

Secteurs non financiers

Réseau routier : La Confédération va consacrer cette année 2,7 Mds CHF à la construction, l'aménagement, l'entretien et l'exploitation des routes nationales. Parmi les grands projets, la construction du second tube du tunnel routier du Gothard viendra fluidifier le trafic d'un des plus longs tunnels routiers du monde qui relie le Tessin au cœur économique de la Suisse.

Ferroviaire : Considérant que la situation budgétaire des CFF pourrait menacer les investissements prévus dans les infrastructures ferroviaires, le Conseil des Etats s'est positionné en faveur d'une aide financière spéciale. Pour rappel, la compagnie ferroviaire a affiché une perte de 617 M CHF en 2020 et de 325 M CHF en 2021. L'octroi d'une aide extraordinaire aux CFF risque de faire débat compte tenu de l'adoption récente du programme d'assainissement financier des CFF qui engage la compagnie à réduire ses coûts d'au moins 80 M CHF par an à compter de 2024, soit environ 500 M CHF d'ici à 2030.

Par ailleurs, en 2021, la part du rail dans le fret transalpin global a atteint 74,9 %, son plus haut niveau depuis 30 ans – une évolution positive reposant largement sur les infrastructures et les différents instruments financiers déployés par les autorités suisses pour soutenir le report modal du fret.

Agenda parlementaire

Votation : Trois votations populaires auront lieu le 15 mai prochain. La première porte sur la modification de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique afin d'obliger les services de streaming, notamment les chaînes privées de télévision suisses, à investir 4% de leur chiffre d'affaires réalisé en Suisse dans la création cinématographique helvétique et à réserver 30% de leur catalogue à des films ou séries produits en Europe. La deuxième concerne la modification de la loi sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules soumise dont l'acceptation permettrait, grâce au principe du consentement présumé, que toute personne n'ayant pas fait part de son vivant qu'elle était opposée au don d'organes devienne un donneur potentiel. Enfin, les citoyens se prononceront sur la reprise du règlement de l'UE relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes (développement de l'acquis de Schengen). En cas d'opposition à ce projet, la Suisse risquerait une exclusion de fait de l'espace Schengen/Dublin.

Le Conseil fédéral et le Parlement ont recommandé de voter en faveur des trois motions.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication :
Rédacteurs :

Gilles BORDES
Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET, Meriam JAWAD

Pour s'abonner :

berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay